

# Lampertheim

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



## Lampertheim commune fleurie



Délibérations du conseil municipal

# Résumé des décisions prises en février et mars

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2021

- ▶ Adoption des modalités techniques d'organisation du conseil municipal de Lampertheim en visioconférence.
- ▶ Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et les communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim.
- ▶ Adhésion au groupement de commande de l'EMS pour le relevé et le géoréférencement du réseau d'éclairage public.
- ▶ Nouvelle convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols assurée par l'EMS (dématérialisation, évolutions réglementaires...).
- ▶ Avis favorable sur le programme 2021 de voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement proposé par l'EMS (études et/ou travaux pour les projets suivants : réfection trottoirs rue Leh et Berstett, aménagement cyclable entre la rue de la Souffel/Alisiers, chemisage conduite/collecteur/branchements dans les rues Clémenceau, Mercuriales et impasse Wurtz, réaménagement de la rue de Pfulgriesheim et de la RM 263 route de Brumath.
- ▶ Convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 67.
- ▶ Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.
- ▶ Fixation du montant des subventions pour les travaux de ravalement de façades.
- ▶ Motion intercommunale sur la stratégie vaccinale (Lampertheim, Mundolsheim, Vendenheim et Eckwersheim).
- ▶ État annuel des indemnités des élus siégeant au conseil municipal de Lampertheim.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

- ▶ Approbation du projet de pacte de gouvernance de l'EMS (document cadre définissant les relations entre l'intercommunalité et ses communes membres).
- ▶ Avis favorable sur l'opération de reconstruction et de réhabilitation des installations du captage d'eau potable de Lampertheim, accompagnée d'une étude portant sur la qualité de la ressource, pour un montant global prévisionnel de 1 600 000 € HT.
- ▶ Approbation de la convention SAFER Grand Est - accès à Vigifoncier.
- ▶ Partenariat avec l'association Alsace Nature pour le projet de reconquête de la trame verte et bleue urbaine dans l'EMS sur une période de trois ans, de 2021 à 2024, pour un montant total

prévisionnel de 117 208 € TTC (autofinancement commune de Lampertheim 23 442 €).

- ▶ Approbation de la « Convention d'objectifs et de moyens » et les « Annexes » à signer par la commune et les associations.
- ▶ Adoption du Compte de Gestion 2020 et du Compte Administratif 2020 qui se présentent comme suit :  
Investissement + 422 730,68 € / Fonctionnement + 768 778,45 € / Total : + 1 191 509,13 €.
- ▶ Affectation des résultats de clôture 2020 au budget primitif 2021 : + 422 730,68 € en section de fonctionnement et + 768 778,45 € en section d'investissement.
- ▶ Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2021 qui sont maintenus à leur niveau de 2020 :
- ▶ Taxe sur le foncier bâti (part communale) : 13,86 %
- ▶ Taxe sur le foncier bâti (part départementale) : 13,17 %
- ▶ Total cumulé des taux de la taxe sur le foncier bâti : 27,03 %
- ▶ Taxe sur le foncier non bâti (part communale) : 61,70%
- ▶ Vote du Budget Primitif 2021 : 3 305 000 € en dépenses et recettes de fonctionnement et 1 391 000 € en dépenses et recettes d'investissement, soit un budget total de dépenses et recettes de = 4 696 000 €.
- ▶ Fixation des règles de participation financière de la commune aux travaux d'investissement des paroisses.

En dehors des séances du conseil municipal, dont le rôle est de délibérer sur les affaires communales, d'autres réunions s'organisent. Le bureau municipal, composé du Maire et des adjoint.es, se voit tous les mardis soir pour échanger sur les dossiers en cours et les sujets à valider.

Un séminaire mensuel est également au programme, visite ou réunion selon la thématique, piloté par Mme le Maire pour les adjoints et conseillers municipaux délégués.

Les commissions municipales et groupes de travail se réunissent selon le besoin des points à aborder. ♦



Séminaire de visite des infrastructures



L'équipe municipale porte aujourd'hui sa première année de mandat. Une année Covid, qui sera la marque du démarrage de la mandature. Nul ne pouvait imaginer, en mai dernier, lors de l'installation du conseil municipal, toutes les conséquences liées à ce virus et la crise qu'il entraînerait. Nous avons dû nous adapter quotidiennement, modifier notre fonctionnement au fur et à mesure

des annonces gouvernementales, réfléchir aux besoins, réinventer nos actions et vous informer rapidement. Force est de constater, avec un regard sincère sur ces 12 derniers mois, que nous n'avons pas failli. Je ne ferai pas ici de liste exhaustive de l'ensemble des actions qui ont été menées, vous les avez découvertes au fur et à mesure de la parution de notre revue mensuelle et du bulletin municipal biannuel. Dans cette nouvelle édition, vous découvrirez de nouveaux projets et la poursuite de nos politiques.

En effet, au-delà des actions quotidiennes liées à la gestion de la crise, nous nous étions engagés sur un programme. Sur la sécurité tout d'abord : nous avons organisé des actions de prévention aux abords des écoles, renforcé les zones 30 et sollicité des signalétiques spécifiques (installations de « petits prudents » notamment). Cela se poursuit avec le recrutement futur d'un policier rural. Sur la préservation de notre environnement ensuite : les autorisations d'urbanisme sont suivies avec vigilance, renforcée par l'élaboration d'une charte spécifique à notre commune. Une convention signée avec la SAFER nous permettra de protéger nos terres naturelles et agricoles et la végétalisation se constitue dans le cadre de démarches participatives. Le renforcement du lien avec les habitants est également établi, par la création du Conseil des Citoyens, la mise en place d'une cérémonie citoyenne, et aussi des manifestations festives tout au long de l'année comme le Rallye des familles, le marché de Noël, la chasse aux œufs ou la fête de la musique. Sur les mobilités enfin, des aménagements de voirie, des emplacements de stationnement se créent et surtout des projets de pistes cyclables se concrétisent.

Vous m'avez confié l'immense responsabilité de notre commune. Au moment où j'écris ces quelques lignes, je garde à l'esprit nos engagements, mes valeurs et nos promesses. Ce sont les éléments inscrits et constitutifs de la feuille de route municipale. Elle se traduit par des actes concrets. J'ai l'obligation morale de vous en rendre compte, par des bilans réguliers, des informations fidèles et fréquentes. Je souhaite ardemment que l'été qui s'annonce soit propice à de nouvelles rencontres et à des moments conviviaux, car ces mois passés ne nous ont pas permis d'échanger et de discuter comme je l'aurais souhaité. Je suis, comme mon équipe, à votre écoute. Pour Lampertheim.

**Murielle Fabre,**  
Maire de Lampertheim

## SOMMAIRE

<b>MAIRIE</b>	2
<b>NUMÉRIQUE</b>	7
<b>JEUNESSE</b>	8
<b>CITOYENNETÉ</b>	10
<b>SOCIAL</b>	12
<b>ASSOCIATIONS</b>	14
<b>CULTURE</b>	16
<b>CADRE DE VIE</b>	17
<b>VIE COMMUNALE</b>	23

### Directrice de publication

Madame la Maire Murielle Fabre

### Comité de rédaction pour les

articles hors associations  
Murielle Fabre, David Gaeng,  
Séverine Bornert, Stéphane Augé,  
Fabienne Bluem, Laurent Adam, Eric  
Gobert, Chrystelle Laborde, Maud  
Boyer, Delphine Heckmann, Frédéric  
Roth, Patricia Bittermann, Anne  
Emilie Dalstein.

### Conception et réalisation

Valparaiso

### Crédit photos

Mairie de Lampertheim, Fanny  
Claus, Istock.

### Impression

Imprimerie Kocher Rosheim  
certifiée Imprim'Vert  
1700 exemplaires sur papier PEFC.

Dépot légal : juillet 2021



# Budget communal 2021

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il s'agit d'un budget prévisionnel.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. En règle générale, il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril 2021.

Section Fonctionnement	
Dépenses	3 305 000 €
Recettes	3 305 000 €
Section Investissement	
Dépenses	1 391 000 €
Recettes	1 391 000 €
Soit un budget total de :	
Dépenses	4 696 000 €
Recettes	4 696 000 €

*Le budget primitif de la commune de Lampertheim a été voté par le conseil municipal le 23 mars 2021.*

*Ce projet budgétaire 2021 a été établi dans un contexte difficile, ne permettant pas une prospective pluriannuelle. Pour autant les objectifs de ce budget s'inscrivent dans la volonté de l'équipe municipale :*

- D'adapter les dépenses de fonctionnement pour répondre aux besoins des habitants et apporter de nouvelles actions et services,
- D'investir pour maintenir les équipements en bon état,
- De contenir la dette, en vue des perspectives futures d'investissement,
- De maintenir la fiscalité locale, sans augmentation des taux.

Le budget communal se décompose en deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

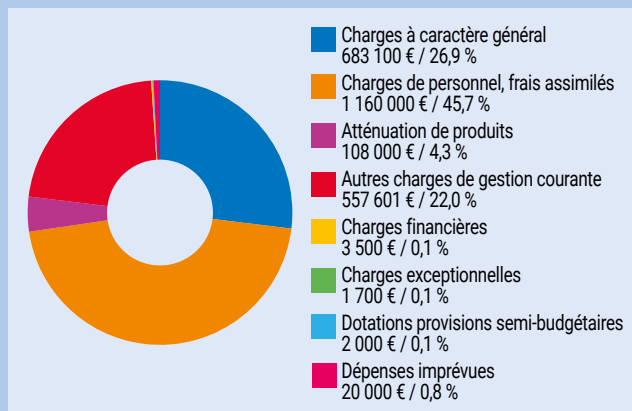
Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

Les dépenses réelles de fonctionnement comprenant essentiellement les charges à caractère général et de personnel ainsi que les subventions versées aux associations et autres organismes s'élèvent à 2 535 901 €.

Pour ces dépenses de fonctionnement trois principales priorités se dégagent :

- Préserver et protéger le cadre de vie, animer le village et faire participer les citoyens, informer et rendre compte. Il s'agit aussi, tout est restant attentif au contexte sanitaire et économique qui reste une inconnue forte aujourd'hui, d'établir des hypothèses de fonctionnement et d'actions pour les années à venir pour un service public local de qualité et pertinent.
- Des prévisions en hausse sur les charges à caractère général liées notamment aux dépenses nécessaires pour la lutte contre la Covid 19, la mise en place prévue de contrats de maintenance préventive, pour une meilleure maîtrise des coûts énergétiques ou d'entretien.
- Des diagnostics spécifiques liés aux politiques jeunesse et petite enfance sont également inscrits.
- La volonté de développer les manifestations pour tous et des animations citoyennes, le soutien aux associations ou

*encore le renforcement de la communication et des moyens d'information sont autant de nouvelles actions inscrites. Elles seront aussi tournées vers la préservation du cadre de vie et la sécurité.*



L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 769 099 €. Il est composé de la dotation aux amortissements pour un montant de 44 865 € et d'un virement à la section d'investissement d'un montant de 724 234 €.

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève ainsi à 3 305 000 €.

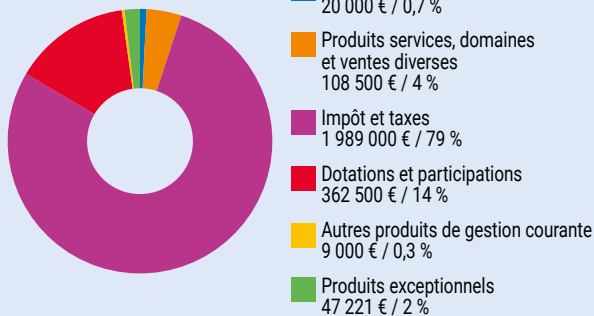
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement comprenant les produits et services du patrimoine, les impôts et taxes, les dotations et participations, les produits de gestion courante et les recettes exceptionnelles, s'élèvent à 2 536 221 €.

Concernant ces recettes de fonctionnement, l'augmentation fine de la Dotation Globale Forfaitaire devrait se poursuivre en 2021 suite à l'augmentation du nombre d'habitants de la commune.

La fiscalité locale stagne, avec une compensation de la Taxe d'Habitation figée sur la valeur 2017.

Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs communaux pour ne pas peser sur les différents acteurs économiques et associatifs.



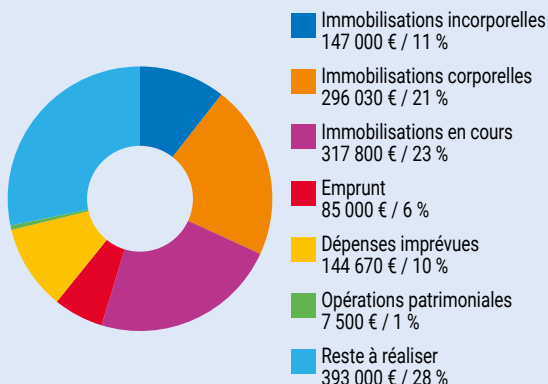
Le résultat excédentaire de fonctionnement reporté de 2020 d'un montant de 768 779 € additionné au montant des recettes réelles de fonctionnement font apparaître un total des recettes de fonctionnement de 3 305 000 €.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme. Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 1 391 000 €.

Pour la section d'investissement, les axes suivants sont prévus : réhabiliter les bâtiments communaux avec des diagnostics préalables, réaménager les infrastructures sportives qui le nécessitent, permettre le renouvellement des équipements des services, sécuriser toutes les infrastructures avec la mise aux normes et le développement du numérique.

Il se détaille de la manière suivante :

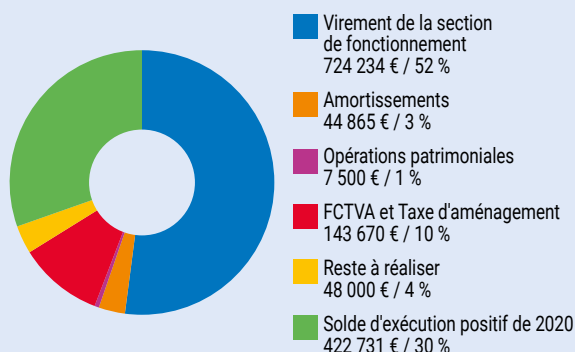


Reste à réaliser de 2020 : travaux, matériel et mobilier pour la mairie - éclairage public - matériel de transport  
 Immobilisations incorporelles : Frais d'étude  
 Immobilisations corporelles : Végétalisation et mise en place de composteurs publics - aménagements place du

Général de Gaulle, au tennis et au foot (remise en sécurité des buts, rénovation des bancs...) - rampe au cimetière - remplacement d'une clôture à l'aire de jeux - éclairage public (petit tronçon rue de Pfulgriesheim, rue Principale, provision piste cyclable RM 263) - acquisition d'un conteneur - mise en place de mobilier urbain (sécurisation piéton), acquisition de nouveaux radars pédagogiques, équipements déjections canines...  
 Immobilisations en cours : réhabilitation des vestiaires aux ateliers et provisions pour projets futurs.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 391 000 €. Elles proviennent essentiellement de la récupération de la TVA acquittée par la collectivité sur les investissements réalisés en N-1 et de la Taxe d'Aménagement encaissée par l'EMS, de « Reste à Réaliser » de 2020, du solde d'exécution positif de la section d'investissement de 2020 et de l'autofinancement dégagé en 2021 par la section de fonctionnement.



**Un budget clair et précis dans un contexte contraint, avec des recettes en baisse. Les prévisions budgétaires restent donc incertaines et fragiles.** ♦



Séminaire de préparation du budget.

# Bilan des travaux

## DES AMÉNAGEMENTS ET DES MISES AUX NORMES

Cela fait bientôt six mois que nous avons pu réintégrer les locaux rénovés de notre mairie, suite aux travaux de remise aux normes et de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite. La fresque de Léo Schnug, en cours de restauration a retrouvé sa place au niveau du palier vers le

premier étage. Nous espérons que vous pourrez venir l'admirer lors des journées du patrimoine en septembre prochain.

Du côté du centre sportif et culturel, nous allons lancer un audit complet, relatif aux usages, aux équipements techniques et à la performance

énergétique de façon à optimiser et programmer au mieux les travaux nécessaires, suite à une accumulation de petits problèmes.

Les ateliers municipaux eux aussi feront peau neuve avec la création d'un vestiaire pour le personnel féminin et la rénovation des locaux existants. ◆



## LES MOBILITÉS ET LA SÉCURITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le service de transport à la demande Flex'hop est opérationnel. Un nouvel arrêt a été créé rue du stade à proximité du parking du complexe culturel et sportif.

Différents travaux de réfection de voirie ont eu lieu sur notre commune : reprise de l'ensemble des trottoirs qui entourent la place Niefern mais aussi de ceux d'une partie de la rue Leh (tronçon rues du Stade-et L. Schnug). Début du mois de mai, la bande de roulement rue de Berstett entre la rue de Pfüllisheim et la rue des fleurs a fait peau neuve.

La première phase de transformation de la petite Rue de Pfulgriesheim a été réalisée. Fin 2021 / début 2022 les travaux définitifs seront entrepris.

Le remplacement d'équipements routiers tels que des panneaux directionnels dans le cadre d'un entretien préventif a été réalisé par les services de l'EMS.

Plusieurs passages piétons ont été

créés rue de Berstett pour favoriser le déplacement des personnes handicapées et personnes à mobilité réduite. Afin de sécuriser certains d'entre eux, des « petits prudents » ont été installés ainsi qu'aux abords des écoles. Pour accéder plus facilement aux commerces et restaurants nous avons fait le choix de mettre en place une zone bleue dans la rue Principale.



Pour votre sécurité, nous mettons en place trois nouveaux radars pédagogiques ainsi que six éléments « Piéto », de façon à limiter la vitesse de certains automobilistes et protéger les piétons. Ils seront placés à proximité de certains passages piétons jugés les plus dangereux. Pour nos amis cyclistes, des arceaux pour les vélos ont été installés à côté de l'entrée de la mairie et d'autres sont prévus sur d'autres sites.

La campagne de remplacement de l'éclairage public traditionnel par des LED se poursuit. Après la rue Leh notamment, la rue principale bénéficiera de cette modification également.

Par ailleurs, notre village a connu 4 coupures d'électricité au printemps, dues à un défaut sur un câble haute tension. Des travaux conséquents ont été réalisés par deux entreprises mandatées par Strasbourg Electricité Réseaux afin de remplacer les liaisons impactées. ◆

Téléphonie

# Pour comprendre le déploiement de la 5G !



**A** lors que le déploiement de la technologie «5G» commence en France, après avoir déjà été installée dans plusieurs pays européens notamment, l’Eurométropole de Strasbourg a mis en place un espace dédié sur le site de la participation citoyenne de l’Eurométropole. Vous y retrouverez les différents débats auxquels la population a été conviée en ce début d’année, ainsi que toutes les

informations nécessaires à la bonne compréhension de la technologie 5G. Avec ses inquiétudes et ses espoirs, les usages possibles de la 5G constitueront notre vie courante de demain dans les domaines professionnels et domestiques : e-santé, médias et divertissements, transports (voitures autonomes, livraisons), villes intelligentes et industries du futur. Cette mise en place engendre des questions

concernant la mise en place des nouvelles antennes et l’exposition du public aux ondes. Ce site vous permet de répondre à vos questions simplement.

**Adresse du site**

<https://participer.strasbourg.eu/>  
(mot clé 5G)  
ou  
<https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/58749791>

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LAMPERTHEIM DE PRÈS ET EN TEMPS RÉEL !



Afin d’être au plus près de vous, notre commune se dote d’un nouveau outil de communication : une Application spécifique à Lampertheim.

En complément du site de la commune, <https://www.lampertheim.fr/>, cette appli nous permet de diffuser rapidement informations et alertes liées à notre commune.

### Un lien fort entre les lampertheimois !

Où que vous soyez, vous êtes informés en temps réel de l’actualité de Lampertheim ! Accessible à tous, avec un accès illimité et gratuit, vous accédez aux :



**ACTUALITES COMMUNALES**

Canicule, COVID, travaux, ... En cas d’incident majeur sur la commune, de nécessité urgente, l’équipe municipale peut vous informer en temps réel par un message d’alerte.



**INFORMATIONS GENERALES, CULTURELLES & SPORTIVES**

Informations des travaux, coupures d’eau ou d’électricité.  
Accidents, routes barrées  
Rendez-vous culturels et sportifs.



**AGENDA DE LA COMMUNE**

Facilement, vous êtes informés du calendrier des réunions de quartier, conseil municipal, spectacles, rencontres sportives,...  
Liens utiles : Mairie, CIAS, associations,...

## COMMENT Y ACCÉDER ? C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

1

Téléchargez gratuitement l’application *Maires et Citoyens* depuis votre téléphone, tablette sur *Google play* ou *App Store*. Vous n’avez pas de smartphone ou de tablette ? L’accès est possible sur votre ordinateur sans aucune installation d’appli (inscription citoyen)

2

Saisissez le code postal **67450**

3

Sélectionnez notre commune **Lampertheim**

4

Inscrivez-vous gratuitement à notre commune.

Une fois votre inscription validée, vous avez accès à l’ensemble des informations de l’appli. Voici deux présentations pour vous accompagner lors de vos installations si nécessaire :

- <https://youtu.be/Jlnr9BrORuU>
- [https://www.youtube.com/watch?v=I\\_CFqI9zwFU](https://www.youtube.com/watch?v=I_CFqI9zwFU)



Péri-scolaire

# Vers un retour de ciel bleu



Quelques rayons de soleil, un bout de ciel bleu, il n'en fallait pas plus pour percevoir des sourires derrière les masques des enfants mais aussi de l'équipe de la Souris Verte.

Enfin goûter à la joie de rejouer à l'extérieur, prendre l'air et des couleurs ! Chacun de nous attendait cela depuis longtemps. C'est l'occasion, en attendant la chaleur de l'été, de revenir en photos sur ces derniers mois, entre périodes de confinement et d'animation.

**La Semaine du livre : « Vous n'allez sans doute pas me croire, mais... »** - sans l'accueil des classes cette année en raison de la Covid - a laissé une place importante à l'imaginaire et

à la pratique des jeux d'écriture.

Les vacances d'hiver ont permis aux enfants de vivre une expérience d'agents secrets et d'athlètes aux Jeux Olympiques, et pour les plus jeunes, leur premier escape game avec le monde de Léo.

La collecte annuelle **des Restos du Cœur** nous a permis de récolter de nombreux produits alimentaires et d'hygiène. Merci encore aux enfants et aux familles pour leur mobilisation.

On se donne rendez-vous à la rentrée pour d'autres aventures, peut-être non masquées.

Bonnes vacances à tous et à toutes et un grand MERCI aux enfants qui, malgré cette situation sanitaire inédite ont su garder le sourire, continuer à jouer, explorer, expérimenter, partager ... et vivre leur vie d'enfant.

*Christophe et sa bande de Souris* ♦



**Association La Souris Verte**

5, rue Derrière les Cours  
67450 Lampertheim  
Tél. : 03 88 190 190  
Courriel : souris.verte@evc.net  
Site web : sourisverte-lampertheim.net



www.facebook.com/  
LaSourisVerteLampertheim/



# Continuum éducatif

## Un véritable parcours d'accueil de la petite enfance à l'enfance

La municipalité attache une attention particulière à l'accompagnement et la qualité d'accueil des jeunes enfants « lampertheimois ».

À la rentrée 2021, l'organisation des crèches sera repensée afin de répondre aux spécificités des besoins de chaque tranche d'âge. Les deux multi-accueils Bidibulle et Alisiers vont fusionner pour ne constituer qu'un seul et même multi-accueil, comprenant deux unités de vie distinctes. Ainsi les plus petits seront accueillis chez les Alisiers, au sein d'un petit cocon, entourés des champs pour les promenades et de toutes les découvertes sensorielles qu'offrent le jardin. Puis, plus grands, c'est à Bidibulle qu'ils pourront profiter pleinement de la proximité des services culturels (bibliothèque, école de musique, rencontres avec le RAM) mais également des commerces au centre du village et des nombreuses animations de la place (marché, événements).



Les équipes seront mutualisées et des projets passerelles entre les deux unités de vie auront lieu tout au long de l'année.

L'AGES (Association de Gestion des Equipements Sociaux), partenaire de

la commune depuis 2016, assurera la gestion de ce nouvel établissement. Des investissements financiers et des aménagements sont prévus au courant de l'été dans les deux lieux de vie afin d'améliorer leur fonctionnalité et leur confort. ♦



# Le Conseil des Citoyens de Lampertheim

Comme nous vous l'avions présenté lors de notre bulletin de fin d'année, la démocratie participative est au cœur de notre projet de mandat et nous souhaitons la mettre en œuvre par des actions concrètes.

Lors de notre Campagne, nous avons annoncé la mise en place d'un Conseil des Citoyens, et bien c'est chose faite !

Après la délibération prise en Conseil Municipal le 5 Décembre 2020, la réunion d'information tenue en visioconférence le 15 Février 2021 et l'appel à candidatures, la séance d'installation s'est déroulée le 27 Mars dernier à la salle des fêtes de Lampertheim, en présence de Mme le Maire, de Céline Daum Adjointe au Maire en charge de la commission vie citoyenne et démocratie participative, de Fabienne Bluem, Adjointe au Maire et membre de la même commission, de Chrystelle Laborde, Conseillère Municipale Déléguée en charge de la démocratie participative locale et de l'animation de la vie citoyenne et d'Yvan Kuntzmann, Conseiller Municipal référent du Conseil des Citoyens. Ce

conseil est composé de 14 lampertheimois bénévoles dont les candidatures ont été retenues par la commission, en s'attachant à respecter la parité et la diversité des profils, garantissant la représentativité de la population de la commune tant en termes d'âge (19 à 68 ans), que d'activité professionnelle et/ou associative, d'implantation géographique, etc. Mme Le Maire a ouvert la séance en rappelant l'importance de la démocratie participative dans le projet de mandat, ainsi que sa volonté de transparence et d'échanges constructifs avec les habitants. Après appel de chacun des membres, elle a officiellement installé ce conseil.

Le Conseil des citoyens, présidé par Mme Le Maire, sera animé par Yvan Kuntzmann et Chrystelle Laborde. Il sera consulté par le conseil municipal et les commissions sur des questions

diverses relatives à la vie de notre commune, à une fréquence adaptée aux besoins. Il travaillera dans la bienveillance et l'écoute en faisant vivre le débat pour trouver consensus et rendre des avis éclairés dans l'intérêt collectif. La 1<sup>ère</sup> réunion s'est tenue le 19 juin, avec une séance de travail collectif constructive sur les premières thématiques et des échanges productifs. Nous remercions vivement l'ensemble de nos concitoyens qui se sont portés candidats et souhaitons bon travail aux nouveaux membres.

## À L'ÉCHELLE DE L'EUROMÉTROPOLE

Le 19 avril dernier, Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole, installait le Conseil de Développement 2021-2026. Il est composé de 95 membres issus de 32 des 33 communes de l'Eurométropole et de la ville de Kehl, sélectionnés sur candidature, à partir de critères de parité, de domaines d'implication, de lieu de résidence et d'âge, pour garantir la représentativité et la diversité des profils. Deux citoyens de Lampertheim ont été retenus, merci à eux pour leur engagement.

Cette assemblée citoyenne s'organisera autour de groupes de travail thématiques, afin de renforcer la notion de citoyenneté métropolitaine et de développer la participation citoyenne autour des grands sujets d'intérêt métropolitain pour co-construire les politiques publiques locales à l'échelle de l'EMS. ◆



Ornella La Selva, Daniel Wurtz, Anne Espin, Céline Daum, Chrystelle Laborde, Murielle Fabre, Yvan Kuntzmann, Fabienne Bluem, Mathieu Reinbold, Cyrielle Daul, Pascal Stenger, Johanne Piotrowski, Marc Hotz, Valérie Gatti, Annick Henches, Thierry Simon.  
Absents : Xavier Meunier, Martine Trio, Philippe Lambalieu.

# Œuvrer pour le bien commun et l'intérêt collectif au jour le jour

## JE PARTICIPE À LAMPERTHEIM !

En mars dernier, la municipalité a mis en place une adresse mail dédiée aux actions de solidarité et aux initiatives citoyennes bénévoles de proximité. Les citoyens qui souhaitent partager une idée la transmettent par mail à « [jeparticipe@lampertheim.fr](mailto:jeparticipe@lampertheim.fr) ». Après validation de sa faisabilité, la municipalité organise sa mise en œuvre avec le cadre et les autorisations adaptées et lance un appel à bénévoles supplémentaires si besoin. En parallèle, lorsque la municipalité cherche des bénévoles pour une action ciblée, un appel est lancé via les canaux habituels de communication (revue de Lampertheim, application *Maire&Citoyens*, site internet et Facebook de la commune) et les volontaires peuvent s'inscrire sur cette

même adresse. C'est ainsi que quelques bénévoles ont participé en mars à la confection des décorations de Pâques aux côtés des services techniques, du *Club Féminin* et de la *Maison pour Tous*.

## LES FORCES VIVES DE LAMPERTHEIM

Certains d'entre vous souhaitent donner de leur temps de façon plus régulière. Ainsi, la municipalité a également mis en place un groupe spécifique de bénévoles, à qui elle peut faire appel en fonction des besoins. Ce groupe est animé par Mme le Maire et Mme Laborde,



Conseillère municipale déléguée. Il se réunira régulièrement afin d'échanger et faire ainsi émerger de nouvelles idées d'actions de proximité. Une 1<sup>ère</sup> rencontre virtuelle du groupe s'est tenue en visio-conférence le 17 Mai.

**Vous êtes intéressés ? N'hésitez plus, rejoignez le groupe en vous inscrivant sur « [jeparticipe@lampertheim.fr](mailto:jeparticipe@lampertheim.fr) ».** ♦

## Plogging ou comment joindre l'utile à l'agréable

C'est également dans cet esprit de participation citoyenne qu'a été lancé le 27 Mars dernier, la 1<sup>ère</sup> journée de *Plogging*.

**Le concept ?** Se promener ou courir utile ! Vous profitez de votre promenade en famille, entre amis, ou de votre séance de jogging, pour ramasser les déchets que vous trouvez en chemin, dans le respect des conditions sanitaires, avec pinces et sacs mis à votre disposition en mairie. Cette action aide à la préservation de notre cadre de vie et permet de sensibiliser la population au fléau que représentent les déchets laissés sur le bord des routes et dans la nature. Une trentaine de personnes ont participé à cette première édition, ramassant une vingtaine de sacs de déchets divers. En attendant une prise de conscience

collective, nous renouvellerons l'expérience et continuerons à communiquer auprès de nos concitoyens pour que petit à petit, le *Plogging* redevienne juste le jogging et que le

cadre de nos promenades soit plus agréable !

**Et rappelez-vous, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !** ♦



**Maison pour Tous**

# Une longue attente mais...

Il a fallu faire preuve d'adaptabilité au cours de ces derniers mois et la *Maison Pour Tous* n'a pas été épargnée par les annulations à tout-va.

Nous avons néanmoins pu maintenir l'accompagnement à la scolarité en présentiel sur toute la période ainsi que certains ateliers et interventions à l'école (jardinage et informatique) lorsque les conditions étaient favorables. D'autres activités ont été réalisées via des visioconférences (café philo, atelier théâtre, etc.).

En janvier, la *Maison Pour Tous* a soutenu les étudiants en difficulté en organisant une collecte de denrées alimentaires auprès de l'AFGES. Merci à tous les participants pour leur générosité !

Ces dernières semaines ont été consacrées au rattrapage de la majorité des activités n'ayant pas pu avoir lieu depuis le mois d'octobre dernier.

**... PLACE À L'ÉTÉ !**

Il est temps aujourd'hui de penser à l'avenir... Vous pouvez retrouver le programme des activités estivales, disponible en mairie, sur le site de la commune ou sur Facebook. Nous nous retrouverons en septembre pour de toutes nouvelles activités et d'ici là, continuez à prendre soin de vous !


Marie & Nelly ♦



**Contact**

1a rue Albert Schweitzer 67450 Lampertheim  
 Tél : 03 88 19 64 16 - 06 84 25 94 70  
 E-mail : maisonpourtous.lampertheim@fdmjc-alsace.fr  
 Site web : <https://www.maisonpourtous-lampertheim.com>



 Maison Pour Tous Lampertheim

**Pole d'accueil confinement**

# Le Service d'accueil d'urgence des enfants

Un Service d'accueil d'urgence des enfants a été mis en place par la mairie pendant le troisième confinement. Ce service était destiné aux parents prioritaires et aux parents ayant des difficultés professionnelles.

**ÉCOLES**

Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont été accueillis à l'école maternelle. Les ATSEM ont assuré l'accueil des

enfants la première semaine. Puis le personnel de la commune et des bénévoles ont pris le relais la deuxième semaine. Cinq enfants ont été régulièrement pris en charge. L'emploi du temps des journées était varié. Diverses activités étaient proposées : jeux de société, dessin, lecture d'histoire et jeux d'extérieur. Les enfants de l'école élémentaire pouvaient faire leurs devoirs. Une bonne ambiance a régné pendant ces trois semaines.

**PETITE ENFANCE**

Un service d'urgence a aussi été mis en place dans les crèches. *Les Alisiers* et *Bidibulle*, ont fusionné pendant cette période. Pendant le confinement, entre cinq et sept enfants ont été accueillis chez *Bidibulle* par le personnel. Le traiteur a pu assurer la livraison des repas sur toute la période. Malgré le contexte, les enfants n'ont pas été perturbés par les changements, la bonne humeur était bien présente. ♦

**Vaccination**

# La solidarité intercommunale contre la Covid 19

**A**u début de l'année 2021, une réflexion a été menée par nos professionnels de santé et les élus des 4 communes de Vendenheim, Lampertheim, Mundolsheim et Eckwersheim, pour la création d'un centre de vaccination. Le projet n'a pas pu se concrétiser, mais un groupe de travail s'est constitué afin de trouver des solutions pour pouvoir tout de même vacciner nos concitoyens.

## CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

Pour pouvoir mettre en place des actions, nos professionnels de santé (médecins-infirmiers-pharmaciens-laboratoire) ont créé une association intitulée ESP VLEM (Équipe de Soins Primaires). L'association a pour objectif de mettre en œuvre des projets de santé pluri-professionnels afin d'améliorer la prise en charge globale sur le territoire.



## PREMIÈRE ACTION

Deux soirées de vaccination flash les 29 et 30 avril ont été organisées à Vendenheim. 400 personnes ont été vaccinées avec le vaccin AstraZeneca.

## DEUXIÈME ACTION

L'association a reçu une dotation de 1 000 doses de vaccin Moderna pour une opération de vaccination entre le 14 et 18 mai 2021.



D'autres actions pourront être mises en place en fonction du contexte et des besoins.

Pour mener à bien ces actions, les personnels de santé peuvent compter sur le soutien des élus et des bénévoles de chaque commune. ◆

## Dépistage Covid à Lampertheim

**L**e 30 octobre 2020, la mairie de Lampertheim a signé une convention pour la mise en place d'un centre de dépistage permanent de type « Drive » dans notre commune.

La convention a été signée entre la municipalité, les deux cabinets d'infirmiers du village et le laboratoire de Biologie de Mundolsheim. Le but du drive

de dépistage Covid est de permettre l'accès à tout le public nécessitant un test Covid par prélèvement PCR. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une démarche de santé publique.

### BILAN

Sept mois après la signature, le centre de dépistage est toujours en place. Nous avons pu observer une augmentation des

tests à partir du 15 mars avec un pic la semaine du 29 mars : 267 tests PCR effectués. Actuellement, le nombre de tests est fluctuant.

Les tests se font dans le local attenant à la salle des fêtes du lundi au dimanche de 12h30 à 13h30.

La pharmacie de Lampertheim effectue aussi des tests sur rendez-vous. ◆

Association des Parents d'Élèves de LAmpertheim



# Une dynamique qui se poursuit

Créée il y a 3 ans pour donner un cadre juridique aux parents d'élèves, APELA est une association indépendante ouverte à tous les parents d'élèves du village. Cette dernière compte aujourd'hui 98 adhérents répartis sur les 2 écoles, nous les remercions une nouvelle fois de leur soutien !

**A**PELA œuvre pour toutes les familles et enfants de LAmpertheim, soutient également d'autres structures tournées vers l'enfance et participe à la vie associative de la commune.

## DES ACTIVITÉS ADAPTÉES AU CONTEXTE SANITAIRE

Malheureusement, le contexte sanitaire a limité encore nettement les moments festifs cette année et nous avons su nous adapter. Le lapin de Pâques est venu nous faire une petite visite au marché, pour offrir des chocolats aux petits et grands pour le plus grand plaisir de tous. Des ventes de fromages et de chocolats ont permis de régaler les gourmands et une vente de fleurs a ravi les jardiniers. Les bénéfices ont permis de financer l'achat de matériel pour les écoles : des vélos et trottinettes ont été offerts à l'école maternelle, des visionneuses à l'école élémentaire et des livres à *la Souris Verte*.

En cette fin d'année, la boum en plein air des CM2 s'organise pour les enfants, de façon à pouvoir leur offrir un moment convivial dans le respect des règles sanitaires, pour clôturer leurs années d'école élémentaire avant la rentrée au collège.

## UN NOUVEAU BUREAU

Nous espérons tous pouvoir relancer nos activités plus sereinement à la rentrée : Pot de rentrée en septembre, Animation jeux, Fête d'Halloween, Bourse aux jouets en novembre, etc. L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue en visio-conférence le 7 avril 2021, validant ainsi la nouvelle composition du bureau. Ont été élus : Chrystelle Laborde au



De gauche à droite : Aurélie Régner, Nathalie Anne, Chrystelle Laborde et Claude Schallwig.

poste de Présidente, Claude Schallwig au poste de Vice-Président, Aurélie Régner au poste de Trésorière et Nathalie Anne au poste de Secrétaire.

## REMERCIEMENTS


Nous remercions la municipalité pour son soutien dans ce contexte particulier, les équipes enseignantes pour leur collaboration dans nos actions, les nouveaux membres du Codir qui nous rejoignent cette année, et les anciens toujours fidèles au poste, les parents qui prennent part à nos actions et plus particulièrement nos bénévoles occasionnels ou

réguliers. Des partenaires sans qui rien de tout cela ne serait possible !

Nous vous souhaitons à tous un très bel été et vous donnons RdV à la rentrée pour de nouvelles aventures ensemble ! Les bulletins d'adhésion seront remis aux enfants à la rentrée, n'hésitez plus, rejoignez-nous en devenant adhérents pour soutenir l'association ! ♦

### Contact :

Courriel : [apelampertheim@gmail.com](mailto:apelampertheim@gmail.com)

 [@AssociationParentsdElevsLampertheim](https://www.facebook.com/AssociationParentsdElevsLampertheim)

Tennis Club de Lampertheim

## Les enfants de l'école de tennis en stage

Pendant la 2ème semaine des vacances de printemps, la nouvelle direction du club a proposé un stage d'une semaine aux jeunes de l'école de tennis, pour le plus grand plaisir des enfants.

Covid oblige, les cours se sont déroulés sur les terrains en terre battue rénovés, avec au programme, tennis bien sûr et d'autres sports de balles. ♦



Sapeurs-Pompiers



## 2 femmes à l'honneur

Dans cette situation si particulière, les sapeurs-pompiers de Lampertheim sont présents, ils assurent les interventions de secours dans notre village de 19h à 7h, au sein du dépôt des sapeurs-pompiers de Lampertheim mais également en astreinte, en garde sur le centre d'intervention et de secours de Vendenheim.

À l'honneur cette année 2 femmes : Raphaëlle Jung, qui a rejoint notre section suite à une mutation, et Victoire Leclerc qui a commencé sa formation initiale pour être opérationnelle dès cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette pandémie a été l'occasion d'une distribution particulière des calendriers au marché. Le président et les membres de l'amicale remercient nos donateurs.

En espérant plus que jamais vous retrouver très bientôt lors des différentes manifestations festives ou commémoratives du village, nous souhaitons bonne santé et pour cela, protégez-vous !

*Le président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. ♦*

Amis du Sjoelbak

## Reprise des entraînements

Nous avons repris les entraînements le 9 juin 2021. Ils ont lieu dans une salle au sous-sol de la Salle Polyvalente (ancienne salle du club de plongée). Les horaires restent les mêmes, les lundis et les mercredis à partir de 19h.

Une autre nouveauté : nous faisons des démonstrations de Sjoelbak le jeudi après-midi depuis du 20 mai entre 14h et 17h au Social Club dans le nouveau Shopping Promenade de Mundolsheim.

Nouvelle opportunité pour l'ADS de se faire connaître et de recruter d'éventuels nouveaux joueurs.

La fête annuelle aura lieu le 21 novembre 2021. Nous vous donnerons plus de détails ultérieurement dans une prochaine revue mensuelle. ♦



Bibliothèque municipale

mille  
et une  
pages

# Du Neuf à Mille et Une Pages ?



Les contraintes sanitaires du début d'année, ont encore imposé un ralentissement dans le fonctionnement de la bibliothèque et chamboulé l'organisation des animations. Mais nous mettons tout en œuvre pour vous permettre d'apporter chez vous, un brin de culture en toute sécurité.

## NOS ANIMATIONS RÉGULIÈRES ONT ÉTÉ MAINTENUES...

Pour faire découvrir le livre et le plaisir d'écouter des contes, les plus petits sont venus régulièrement à la bibliothèque et sont repartis émerveillés. Les plus grands de l'école élémentaire, nous

rendent visite le jeudi matin. Ils sont accueillis autour d'une histoire et un moment de lecture est réservé. Des fictions, il y en a également pour tous les enfants chaque mois lors *des Histoires du Samedi* ou de *l'Heure du conte*.

## ET LES LIVRES DANS TOUT ÇA ?

Nous étoffons régulièrement notre choix de livres avec des nouveautés. Une partie de nos collections est également empruntée à la Bibliothèque d'Alsace. Et il n'y a pas que les livres, mais aussi des jeux de société, de la musique, des livres audios, des films, des documentaires et même des séries vous attendent dans nos rayons !

## OUVERTURE UN DIMANCHE PAR MOIS

Depuis janvier, la bibliothèque ouvre ses portes un dimanche par mois. Venez nous rendre visite les dimanches 25 juillet et 22 août de 10h à 12h.

## HORAIRES ET PRÊTS D'ÉTÉ

Comme chaque année, la bibliothèque se met à l'heure d'été du 5 juillet au 28 août (voir horaires ci-dessous). Du 28 juin au 28 août : empruntez jusqu'à 16 livres, 8 revues, 8 CD et 6 DVD pendant deux mois (si votre abonnement est à jour et hormis les jeux de société). ♦




### Horaires d'été :

Le mardi de 15h à 19h  
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h  
Le vendredi de 15h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h  
Fermeture annuelle du lundi 2 août au samedi 14 août

### Contact :

Anne-Emilie Dalstein  
Tél. : 03-88-81-86-10  
Mail : [bibliotheque@lampertheim.fr](mailto:bibliotheque@lampertheim.fr)  
<https://opac-x-lampertheim.biblixnet.net>

 @bibliothequelampertheim



Souvenirs

# L'histoire des maisons de Lampertheim à travers les Hofnâme



Un groupe d'habitants ne veut pas oublier l'histoire de la Commune et souhaite la transmettre aux plus jeunes. Aussi, après de nombreuses après-midi remplies d'anecdotes, de petites histoires, de souvenirs et surtout de convivialité, une liste de quelque 200 Hofnâme a été établie.

Ces noms en alsacien sont issus des noms de famille ou de la profession de ses occupants ou de la fonction du bâtiment. Par exemple, d'*Katholisch Schùhl*, l'école catholique donc avant la construction du groupe scolaire actuel, est devenue aujourd'hui une maison d'habitation.

## POUR SUIVRE LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Une quarantaine de plaques a été posée sur une première série de maisons au début de l'année 2020. La nouvelle Municipalité souhaite poursuivre ce devoir de mémoire et fera imprimer et poser une deuxième série de plaques.

**Plusieurs personnes souhaitant avoir leur plaque se sont déjà manifestées. Si vous souhaitez aussi faire partie de cette série, veuillez vous faire connaître directement à la Mairie ou envoyez un mail à l'adresse : [mairie@lampertheim.fr](mailto:mairie@lampertheim.fr).** ♦

Urbanisme

# Une Charte Architecturale et Paysagère pour Lampertheim

La commission "urbanisme" travaille actuellement à l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère, vue comme un engagement pour la préservation de notre cadre de vie et la prise en compte de la défense de l'environnement et du patrimoine.

La commune de Lampertheim souhaite que l'ensemble des intervenants et acteurs voulant porter un projet sur son ban, s'engagent pour un habitat et des aménagements qualitatifs et respectueux.

**« L'architecture ne peut sauver le monde mais elle peut donner le bon exemple »**  
Alvar Aalto

D'autres outils seront bientôt à votre disposition comme des fiches pratiques et explicatives des règles d'urbanisme qui simplifieront et accompagneront les démarches administratives de vos projets.

D'ailleurs une toute nouvelle fiche de demande de subvention pour les ravalements de façade vient d'être actualisée et sera bientôt disponible sur le site internet de la mairie. ♦

# Quelques informations de la Zone Commerciale Nord

Dans la revue de Lampertheim du mois d'avril, nous vous relations l'ouverture remarquée du *shopping promenade*. Cette ouverture, retardée de quelques mois pour les raisons que l'on connaît, marquait la fin de la première phase des opérations d'aménagement.



## LE LOT CENTRE

La suite du projet, qui ne verra pas fleurir d'autres grandes roues ou manèges, consiste à réhabiliter le « lot centre » (Gemo, Dries, Apave, l'ancien Leroy Merlin...). Cette opération vise à créer un effet *booster* pour le reste de la zone. Elle implantera une mixité d'enseignes en termes d'activités et des cellules commerciales de superficies adaptées. Le tout sera accompagné par la création d'un nouveau parking en surface pour les commerces alentours. Plus au nord, la commune de Vendenheim verra démarrer sous peu son programme de 600 nouveaux logements dont 40 % seront des logements aidés.

## SUR LE BAN DE LAMPERTHEIM

La vigilance est toujours de mise en ce qui concerne le devenir des installations sur le ban de Lampertheim et la municipalité est active dans les comités de pilotage. Le devenir des bâtiments désertés est également au

centre de nos préoccupations. La mairie échange régulièrement avec les services de l'EMS et des sociétés privées pour en faire la promotion. Dernièrement, ce sont les locaux anciennement occupés par Keria et la

menuiserie Heidrich qui ont été rachetés par une chaîne de magasins spécialisés dans le déstockage. Le projet *ActiNord*, qui devrait accueillir une enseigne de distribution en face de l'ensemble des Mercuriales, pourrait connaître un déblocage prochainement, ainsi que le futur parking intermodal qui desservira la gare de Mundolsheim.

## VOIRIE ET CIRCULATION

En parallèle, les travaux de voirie se poursuivent sur l'ensemble de la zone. Le carrefour à feux « Darty » qui croise la RM 64 et la RM 263 et le prolongement de celle-ci en direction de Brumath entreront en chantier au mois de Juillet. Des changements de circulation et des déviations seront mis en place et impacteront la fluidité du trafic. Nous ferons suivre les plans de circulation qui nous seront fournis sur la page Facebook de la commune et vous pourrez vous tenir informés sur le site internet dédié :

<http://zcn.fr/plan-d-acces/> ◆



Qualité de l'air

# Zone à Faibles Emissions (ZFE)

La Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) a condamné la France pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air et pour avoir dépassé de manière persistante la valeur annuelle limite pour le dioxyde d'azote depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), les territoires en dépassement des valeurs limites de qualité de l'air ont une obligation de mise en place de Zones à Faibles Émissions (ZFE). Dans ces zones, l'accès est donc interdit aux véhicules jugés trop polluants, au regard de leur classification Crit'Air. Le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a approuvé la mise en place de la ZFE en 2019.

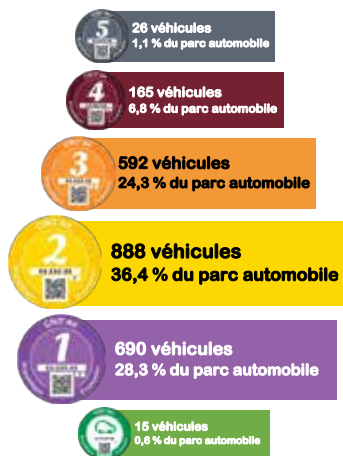


En mai-juin 2021, une concertation menée par l'Eurométropole de Strasbourg, a permis de répondre aux questions des habitants afin de partager les enjeux et de trouver ensemble les solutions de mobilité adaptées. À Lampertheim, le débat mobile était présent les 11 mai et 12 juin. D'ici la fin de l'année 2021, le Conseil de l'Eurométropole devra se prononcer sur les prochaines étapes, le périmètre précis d'application et le calendrier de la ZFE.

## QU'EST-CE QU'UNE ZFE ?

Une ZFE a pour objectif de protéger les populations résidant dans les zones les plus denses et donc les plus polluées, des risques d'une mauvaise qualité de l'air sur leur santé. Le principe de la ZFE est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. Pour circuler dans cette zone, une vignette Crit'Air doit être apposée sur le pare-brise. Elle permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émission de polluants atmosphériques. Les plus polluants et les « non classés » ne pourront plus (sauf dérogation) rouler dans la ZFE. L'idée est d'encourager les moyens de déplacement alternatifs ainsi que l'utilisation de véhicules plus propres. ♦

## LES CHIFFRES POUR LAMPERTHEIM



Source : SDES, 2020

Débat sur la ZFE au sein du Conseil Municipal.

## PENSEZ À VOUS PROCURER VOTRE VIGNETTE CRIT'AIR !



### LES 6 VIGNETTES VOITURE PARTICULIÈRE

Barème à partir des normes européennes d'émissions (Euro) de monoxyde de carbone (CO), d'hydrocarbures imbrûlés (HC), d'oxydes d'azote (NOx) et de particules (PM).



#### VERT (Crit'Air 0)

Pour un véhicule propre (électricité ou hydrogène)



#### VIOLET (Crit'Air 1)

Hybride ou essence à partir de 2011 (norme Euro 5 & 6)



#### JAUNE (Crit'Air 2)

Essence de 2006 à 2010 (norme Euro 4); diesel à partir de 2011 (norme Euro 5 & 6)



#### ORANGE (Crit'Air 3)

Essence de 1997 à 2005 (norme Euro 2 & 3); diesel de 2006 à 2010 (norme Euro 4)



#### BORDEAUX (Crit'Air 4)

Diesel de 2001 à 2005 (norme Euro 3)



#### GRIS (Crit'Air 5)

Diesel de 1997 à 2000 (norme Euro 2)

## COMMENT LES OBTENIR ?

<https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Tarif : 4,18 € / vignette

## Pour toute information sur la Zone à Faibles Emissions de l'Eurométropole (ZFE)

Numéro Vert +33 (0) 800 100 267 ou [zfe.strasbourg.eu](http://zfe.strasbourg.eu)

Fleurissement

# Le végétal et les fleurs à Lampertheim

Notre commune est une commune fleurie : nous avons la labellisation 2 fleurs depuis 2013.

Le 6 mars dernier, le groupe de travail « fleurissement » a fait la tournée de la commune pour définir les différentes plantations des bacs et jardinières permanentes. Des vivaces vont ainsi être plantées en lieu et place de fleurs annuelles sur notre

cinquantaine de jardinières béton. Il s'agit de limiter le renouvellement des fleurs, dans un souhait de développement durable, tout en assurant un fleurissement régulier. Pour les jardinières et suspentes, les choix se sont portés sur des plantes et

fleurs rustiques et locales. À noter que notre arrosage est issu de nos récupérateurs d'eau communaux. C'est un peu plus de 60 jardinières et suspensions qui ornent notre commune et qui ont été installées en mai/juin par les agents du service technique.



## TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LE FLEURISSEMENT ÉPOUSE LES THÉMATIQUES SAISONNIÈRES.



Nous vous félicitons aussi pour vos actions de jardinage au quotidien qui permettent d'embellir un peu plus notre village. Cette année la remise des prix des maisons fleuries s'est faite en petit comité, puisque nous n'avons pas pu, en raison du confinement, organiser notre *Fête du Printemps 2021*, mais rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Pour autant le concours 2021 va se lancer pour cet été, à vos balcons, terrasses et jardin ! La tournée fleurissement se fera fin juillet. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

### **Concours Maisons et Balcons Fleuris : Pensez à vous inscrire en mairie !**



Les gagnants 2021 avec Mme le Maire et Didier Bollenbach, conseiller municipal.

## LA COMMUNE SOUHAITE ÉGALEMENT RENFORCER CETTE « VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE » PAR DE MULTIPLES ACTIONS.

**La première action** a été votée le 23 mars par le conseil municipal. Nous avons déposé une demande de subvention de 94 000 euros auprès de l'Agence de l'Eau, pour soutenir des actions de végétalisation pour une surface totale de 5000 m<sup>2</sup>, au centre et en périphérie de notre village, au cours des 3 prochaines années. Nous attendons la réponse dans les prochains mois.

**La seconde action** s'est déroulée le 7 mai : les enfants de l'école primaire ont participé au choix et à la plantation de fleurs vivaces mellifères devant leur école, avec l'aide de nos services techniques. Au travers de cette action pédagogique et concrète, cela a été l'occasion de sensibiliser nos enfants sur l'importance de préserver notre biodiversité et de les rendre fiers de parer de jolies couleurs et de formes variées leur lieu de travail.

**La troisième action** est actuellement en cours de préparation par la commission Environnement. Notre objectif est de faire les deux premiers chantiers de végétalisation durant l'hiver prochain. Ce seront des chantiers participatifs, avec des citoyens qui ont envie de s'impliquer et les enfants de nos écoles. Nous planterons des haies vives et des arbres locaux, pour recréer des îlots de fraîcheur et de biodiversité. ♦



Mobilités

# Vélo à assistance électrique (VAE) La prime de l'EMS

L'Eurométropole de Strasbourg, par délibération du 29 janvier 2021, a décidé la mise en place d'aides à l'achat de vélos à assistance électrique, de vélos cargo ou à la motorisation d'un vélo classique.

Toute personne majeure ayant sa résidence principale dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourra en bénéficier. Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), l'aide varie de 300 à 500 euros selon votre Quotient Familial calculé par la CAF ou l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour l'achat d'un vélo cargo le montant de la subvention est de 500 euros, quel que soit le Quotient Familial. Enfin, pour la motorisation d'un vélo classique, le montant de la subvention est de 150 euros, quel que soit également le Quotient Familial. Cette dernière installation devra être réalisée par un professionnel du vélo et devra impérativement répondre à la classification VAE (limite 25 km/h, puissance de 250W, capteur de pédalage seul).

Les points de vente éligibles ne sont pas encore connus mais seront implantés sur le territoire de l'EMS. Ils devront proposer un service après-vente et de réparation sur le lieu d'achat.



## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

Pour bénéficier de ces aides, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, vous devrez compléter un formulaire de demande sur «monstrasbourg.eu».

Lors de la délibération du 29 janvier 2021, les seuils pour l'achat d'un VAE, ont été définis de la façon suivante :

Quotient Familial	Montant de la subvention	Maximum subventionné
Inférieur ou égal à 560 €	500 €	50 % du montant du vélo
De 561 à 764 €	400 €	50 % du montant du vélo
Supérieur ou égal à 765 €	300 €	50 % du montant du vélo

Ces seuils seront amenés à évoluer en cohérence avec ceux utilisés pour la tarification solidaire des abonnements CTS. ♦

### À la veille des vacances, quelques rappels des gestes utiles

Contre les cambriolages, les bons réflexes!

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

#### Vous vous absentez ?

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie. Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

- Prévenez vos voisins de confiance.
- Laissez un double de vos clés à une personne de confiance.
- Faites relever régulièrement votre courrier et ouvrir quotidiennement vos volets.
- Ne laissez pas de messages d'absence sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux.



### N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



#### Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) [meteo.fr](http://meteo.fr) • [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr)

## Grand anniversaire



Les 90 ans de mme RITTER

## Mariages



Mariage REYMANN - MALLERICH



Mariage HARQUEL - CARMANO

## État-civil

### NAISSANCES

- ▶ Anna TADEVOSYAN née le 13 février 2021
- ▶ Timéo BULONE né le 18 février 2021
- ▶ Sasha HANNIG LANGLIER né le 18 février 2021
- ▶ Arielle DIETRICH née le 26 février 2021
- ▶ Lou Candice WALTER née le 19 mars 2021
- ▶ Ayla DUMAN née le 29 mars 2021
- ▶ Maria Julie BOUROUBA née le 7 avril 2021
- ▶ Valentin MEYER né le 28 avril 2021
- ▶ Manoa Tereia Vaimananui Galéotti ATANI né le 9 juin 2021
- ▶ Marius André Jean BARREAU né le 15 juin 2021

### MARIAGES

- ▶ Philippe Guy REYMANN et Julie Camille Delphine MALLERICH mariés le 13 février 2021
- ▶ Edy Alain HARQUEL et Maria-Josée CARMANO mariés le 18 juin 2021
- ▶ Cyril HEITZ et Sarah Myriam HAKAKAT mariés le 19 juin 2021

### DÉCÈS

- ▶ Lucie BURAUS née MOELLEM décédée le 13 janvier 2021
- ▶ Georges Martin KLEIN décédé le 22 janvier 2021
- ▶ Sylvie Claudine Liliane MATZINGER née JUND décédée le 31 janvier 2021
- ▶ Albert HEINTZ décédé le 13 février 2021
- ▶ Salomé Marguerite HASSLER née ZIMMER décédée le 5 mars 2021
- ▶ Christiane Marie-Thérèse PHILIPPS née WALTER décédée le 9 avril 2021
- ▶ Hélène BARABASCH décédée le 10 avril 2021
- ▶ René Marie Alphonse KOENIG décédée le 7 mai 2021
- ▶ Edwige STEINMETZ née HOLZMANN décédée le 10 mai 2021
- ▶ Amélie Marthe Eliane JENN née GRIESINGER décédée le 1<sup>er</sup> juin 2021
- ▶ Jean-Pierre LEVY décédé le 2 juin 2021



Mariage HEITZ - HAKAKAT

## Numéros utiles

### Mairie

☎ 03 88 20 12 69

### Bibliothèque Mille & Une Pages

☎ 03 88 81 86 10

### Multi-accueil Bidibulle

☎ 03 88 19 01 91

### Périscolaire la Souris Verte

☎ 03 88 19 01 90

### Gendarmerie ☎ 17

☎ 03 88 19 07 67

20, rue du Haldembourg

67450 Mundolsheim

### SAMU ☎ 15

### Pompier ☎ 18

### Police ☎ 17

### SOS médecins

☎ 03 88 75 75 75

### Bureau de Poste de Mundolsheim

☎ 03 90 20 34 90

### Eurométropole de Strasbourg

☎ 03 68 98 50 00

### Eurométropole de Strasbourg collecte des objets encombrants

☎ 03 88 43 62 95

### Conseil départemental du Bas-Rhin

☎ 03 88 76 67 67

### Électricité de Strasbourg

☎ 03 88 20 60 20

### Gaz de Strasbourg

☎ 03 88 75 20 20

### SDEA

☎ 03 88 19 29 19

### PHARMACIE

#### Pharmacie de Lampertheim

18, rue Principale

☎ 03 88 20 41 60

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

#### Dr Anne-Sophie CHARPENTIER

11, rue Principale

☎ 03 88 20 12 80

#### Dr Christian DEININGER

Homéopathe - acupuncteur

1, rue Louis Pasteur

☎ 03 88 52 27 53

#### Dr Pascal HERBIN

#### Dr Catherine PAQUET

5, rue des Lobélies

☎ 03 88 20 22 11

#### Dr André SCHRAPP

19, rue de l'Église

☎ 03 88 20 31 31

### DENTISTES

#### Dr Emmanuelle BARLIER

19, rue de l'Église

☎ 03 88 20 96 48

#### Dr Myly NGUYEN

#### Dr Martine SAETTEL

#### Dr Samantha ROSSELLE

12, rue de Pfulgriesheim

☎ 03 88 19 09 91

#### Dr Nadia SELLAOUI-RAFFA

28, rue de Berstett

☎ 03 88 20 48 64

### KINÉSITHÉRAPEUTES

#### Mme Emilie BUR

#### Mme Fiona FOLMAR

#### Mme Coralie HESS

1, rue de l'Église

☎ 09 53 34 21 90

#### Mme Pauline GILLIG

#### Mme Doriane VELTEN

#### Mme Emilie PINAS

#### Mme Marie SIEGRIST

6, rue des Alisiers

☎ 03 69 14 40 22

☎ 07 68 77 04 91

#### Mme Chloé LIENHARD

29, rue de Pfulgriesheim

☎ 09 82 36 28 45

☎ 07 82 82 29 96

#### Physio Corner

14, rue des Mercuriales

Tél : 03 88 95 56 49

#### M. Dominique SCHNEIDER

#### Mme Françoise PFISTER

2, rue du Dauphiné

☎ 03 88 20 52 72

### INFIRMIÈRES

#### Mme Mireille BUSSEY-REDOULES

#### Mme Annie WERNERT

#### M. Xavier FIN

10, rue Leh

☎ 03 88 33 99 00

#### Mme Céline WURSTHEISER

#### M. Damien CROUZEIX

#### Mme Elodie OSWALD

#### M. Damien CROUZEIX

5 rue des Lobélies

☎ 07 85 11 46 46

### AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

#### Mme Laetitia SCHIDLER

Orthophoniste

2, rue de Pfettisheim

☎ 03 88 87 45 75

## Lampertheim rayonne pour l'été 2021 !

Besoin de s'évader pour notre période estivale ? Voici d'ores et déjà quelques dates d'animations sur votre commune à noter dans votre agenda :

9 juillet - Place De Gaulle

### LE RETOUR DE L'APÉRO PARTAGÉ

13 juillet - Parvis salle des fêtes

### FESTIVITÉS ET FEU D'ARTIFICE

21 août - Salle polyvalente ou extérieur

**CINÉMA DE PLEIN AIR** dans le cadre du festival sur l'Eurométropole de Strasbourg

22 août

### RALLYE FAMILIAL



## Courriels de la Mairie

### VOUS POURREZ NOUS CONTACTER SUR L'ADRESSE mairie@lampertheim.fr

Pour une demande plus spécifique, les courriels du personnel administratif :

**M. Frédéric ROTH**, Directeur Général des Services

**f.roth@lampertheim.fr**

**M. Cyril PERRIN**, Urbanisme – Responsable technique

**c.perrin@lampertheim.fr**

**Mme Christine BARTHEL**, Comptabilité – Élections

**c.barthel@lampertheim.fr**

**Véronique BURCKEL**, Accueil du public – État-civil

**v.burckel@lampertheim.fr**

### VOUS POURREZ AUSSI CONTACTER VOS ÉLUS

**Mme Murielle FABRE**, Maire de Lampertheim

**m.fabre@lampertheim.fr**

**M. David GAENG**, Adjoint délégué en charge des domaines de l'environnement et du cadre de vie, des questions économiques, de l'éducation et de la jeunesse

**d.gaeng@lampertheim.fr**

**Mme Séverine BORNERT**, Adjointe déléguée en charge des domaines de l'urbanisme, de l'aménagement urbain paysager durable et de la protection du patrimoine

**s.bornert@lampertheim.fr**

**M. Stéphane AUGÉ**, Adjoint délégué en charge des domaines de la mobilité, des déplacements et de la voirie

**s.auge@lampertheim.fr**

**Mme Fabienne BLUEM**, Adjointe déléguée en charge des domaines du sport, de la culture et de la vie associative

**f.bluem@lampertheim.fr**

**M. Laurent ADAM**, Adjoint délégué en charge des domaines des travaux, de la sécurité, des anciens combattants et des cérémonies commémoratives

**l.adam@lampertheim.fr**

**Mme Céline DAUM**, Adjointe déléguée en charge des domaines des questions sociales, de la solidarité, de la santé et des services à la population

**c.daum@lampertheim.fr**

**M. Éric GOBERT**, Conseiller délégué aux questions du numérique

**e.gobert@lampertheim.fr**

**Mme Chrystelle LABORDE**, Conseillère déléguée en charge de la démocratie participative locale et de l'animation de la vie citoyenne

**c.laborde@lampertheim.fr**

**Mme Maud BOYER**, Conseillère déléguée en charge des questions de développement durable et de la mise en place de l'agenda 21 local

**m.boyer@lampertheim.fr**

## Les 125 ans de la Mairie

À peine les travaux de la mairie achevés que s'annonce son grand anniversaire.

Notre maison commune fête en effet ses 125 ans cette année.

**Rendez-vous en novembre pour de belles festivités à ce sujet**, avec au

programme : balade dans le village, exposition, ...

La municipalité vous proposera un week-end spécial autour de la mairie et son histoire.

